

Zeitschrift: Arbido
Herausgeber: Verein Schweizerischer Archivarinnen und Archivare; Bibliothek Information Schweiz
Band: 15 (2000)
Heft: 5

Artikel: Les archives au risque des expositions
Autor: Renevey Fry, Chantal
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-768951>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES ARCHIVES AU RISQUE DES EXPOSITIONS

par Chantal Renevey Fry

Les archivistes sont sollicités toujours davantage pour organiser des expositions ou pour y participer par le prêt de documents. Si ces manifestations permettent de faire connaître nos activités à un vaste public, elles constituent, par les multiples problèmes qu'elles posent, un indéniable défi pour les archivistes¹.

D'une plongée dans la littérature professionnelle, il ressort que le thème des expositions est peu présent comparativement aux autres sujets. Lorsqu'il est abordé, l'accord se fait généralement pour souligner à quel point des opérations de ce type sont importantes pour l'image de l'institution: c'est un élément majeur de diffusion qui nous permet de toucher un public plus large que d'ordinaire, surtout si nous exportons nos documents pour des manifestations qui ont lieu hors les murs. Les principaux problèmes résident dans l'investissement en temps et en argent que ce genre de réalisations exige d'ordinaire, les questions posées par la conservation des documents envisagée tant au point de vue du contenu que des données et la difficulté qu'il y a parfois à présenter des documents désespérément plats d'une manière attrayante et instructive. Les lieux aussi peuvent varier, et nous charger chacun de leur lot de contingences: il est certes à première vue plus rassurant de rester à l'intérieur de nos bâtiments même si ceux-ci n'ont pas toujours été conçus, loin s'en faut, comme halle d'expositions. Généralement, nous nous aventurons sans trop de crainte hors de nos dépôts lorsqu'il s'agit de confier quelques-uns de nos trésors à un musée: *a priori*, les conservateurs ont l'habitude de traiter des collections de pièces uniques avec toutes les précautions nécessaires. En revanche, nous serons un peu plus sourcilieux à l'idée d'animer le hall d'une maison de quartier, d'un établissement pour personnes âgées ou d'une école...

AU MUSÉE

Partant du principe que «qui peut le plus peut le moins», je m'attarderai pour commencer sur les expériences que j'ai

pu réaliser à l'annexe de Conches du Musée d'ethnographie de Genève, dans le cadre de la *Criée*. Cette Communauté de recherche interdisciplinaire sur l'éducation et l'enfance, qui regroupe des partenaires issus de diverses institutions publiques genevoises², compte parmi ses tâches principales l'organisation régulière d'expositions qui lui permettent notamment de mettre en valeur une collection de plusieurs milliers d'objets et de documents constituée de souvenirs d'école et d'enfance rassemblés auprès de particuliers. Sans surprise, l'apparition d'expositions dans l'agenda de la *Criée* correspond aux deux motivations traditionnelles qui nous incitent d'ordinaire à envisager un tel type de manifestations: des dates anniversaires d'une part³, l'acquisition de fonds particulièrement importants d'autre part⁴.

TRAVAIL PRÉALABLE

Pour une exposition de ce genre, le travail commence au moins deux ans avant la date d'ouverture prévue. En se demandant quelle histoire raconter, on n'évite pas le sempiternel dilemme entre un traitement thématique et une perspective chronologique, tout en sachant pertinemment qu'un propos historique fera tôt au tard réapparaître la chronologie. Dès le départ, il convient également de s'interroger sur les moyens d'illustration, le ty-

pe de documents qui conviendront le mieux et les autres fonds - musées ou particuliers - susceptibles de fournir des objets qui viendront heureusement compléter nos propres ressources. Cette première phase se déroule généralement en interne, sur le temps de travail des chercheurs et des archivistes, et donc sans coûts directs.

En revanche, lorsqu'il s'agit de passer à la conception de la mise en espace, nécessaire pour les expositions d'une certaine ampleur, un mandat est généralement confié à une personne extérieure, graphiste ou cinéaste. Nous lui demandons comment raconter notre histoire avec les documents et les objets préalablement sélectionnés. C'est alors qu'il faut trouver un juste milieu entre un document tout nu au centre d'une salle et un amoncellement de documents à peine légendés en tout petits caractères dans des vitrines mal éclairées...

MISE EN ESPACE

Le choix définitif des documents et de la technique d'accrochage est le résultat d'une négociation entre la personne chargée de la mise en espace, le ou les commissaires et les conservateurs. P.-D. Cheynet⁵ donne trois critères de choix pour chaque pièce prise individuellement: son état physique de conservation, sa valeur informative, et sa qualité vi-



«A vos places!»: cache et piles ficelées pour protéger le contenu des registres.

suelle, soit sa beauté, sa lisibilité et sa singularité par rapport à d'autres pièces sur le même sujet. Le document doit donc être pertinent pour le propos à illustrer, permettre un traitement visuel (en original ou reproduction) et se voir présenté dans des conditions de conservation et de protection suffisantes.

MESURES DE PROTECTION

Il faut souvent inventer des astuces pour rendre l'intensité de la luminosité acceptable, en voilant par exemple les fenêtres de tissus qui peuvent servir de support pour des citations ou pour le tirage d'agrandissements. Il convient également, dans la technique d'accrochage, de trouver des solutions permettant d'éviter le vol ou la déprédation. Expérience faite, les originaux doivent absolument être séparés physiquement des visiteurs par une vitre de verre ou de plexiglas. Un type de présentation plus légère, réalisé à partir de rivets ou d'aimants destinés à empêcher le prélèvement ou la chute des pièces exposées, même s'il est esthétiquement plus satisfaisant, fait courir trop de risques aux documents et nécessite une surveillance de tous les instants lors des visites guidées pour les écoles... Si l'on veut favoriser un contact direct entre l'objet et celui qui le regarde, il faut impérativement recourir aux fac-similés ou aux reproductions. Dans l'exposition «Les Cahiers au feu...», nous avons par exemple mis à disposition des albums de photographies de classes qui pouvaient être consultés à loisir. Il s'agissait de tirages faits à partir des originaux, ceux-ci étant prudemment restés dans nos dépôts. Il est parfois également nécessaire de protéger non seulement le support, mais également son contenu, afin notamment de respecter les délais de prescription légaux relatifs aux données personnelles. Pour l'exposition «A vos places!», deux types de documents posaient problème: les registres de classes, utiles pour montrer la composition sociologique respective des écoles publiques et privées au cours des siècles, ne devaient pas laisser apparaître les noms des élèves pour les années les plus récentes. Un cache fut donc appliqué sur les colonnes concernées et les piles de registres destinées à marquer la progression des effectifs furent ficelées au présentoir métallique pour empêcher toute consultation (cf. illustration 1). Les lettres dénonçant les enfants qui refusaient de se rendre à



«Les Cahiers au feu...»: reproduction sur tenture, silhouette et crayon géant. (Fotos: La Criée/Genève)

l'école en dépit de la loi sur la scolarité obligatoire furent quant à elles reproduites par la grâce de la photocopie couleur afin que les noms propres puissent être masqués d'un enduit noir.

ASSURANCES

Les questions d'assurances sont toujours délicates et tiennent avant tout au caractère fondamentalement irremplaçable de nos documents. Il convient donc de prendre en considération la valeur de restauration plutôt que la valeur marchande, et ne pas hésiter à faire restaurer une pièce avant son exposition en demandant le cas échéant une participation financière à l'emprunteur.

Le reste des dispositions à prendre relève du bon sens et des mesures de gestion couramment appliquées: copies sous forme de microfilms, de photographies ou au pire de photocopies des documents prêtés, fiche de décharge signée par l'emprunteur comportant la liste des documents, les conditions d'exposition et d'assurance et les délais de reddition. Dans les conditions figure généralement l'obligation de mentionner la provenance des documents, indication minimale nécessaire à la visibilité de nos institutions!

VARIATIONS

Une bonne partie du défi de la mise en espace consiste également dans la variation des présentations, rendue d'autant plus difficile - et d'autant plus nécessaire! - par la nature même des documents d'archives: comment rendre lisibles et attrayants des papiers plats au format répétitif et lassant? Le regard et l'expérience d'une per-

sonne œuvrant dans le domaine des arts visuels sont alors particulièrement précieux. Des agrandissements sur des supports en tissu, des silhouettes extraites de photographies et reproduites en grandeur réelle pour surprendre le visiteur au détour d'un couloir ou derrière une fenêtre constituent autant de clins d'œil originaux et de mises en valeur graphique d'informations initialement retenues pour leur caractère historique. Le matériel d'exposition joue aussi un rôle important. Les pupitres en forme de crayons géants qui ont servi à présenter cahiers et manuels dans «Les Cahiers au feu...» ont largement contribué au succès de cette exposition. Ils ont également été très utiles lorsqu'il s'est agi de réduire le propos de l'exposition en une version itinérante: recouverts d'une plaque de plexiglas, ils ont fourni des supports de présentation solides et modulables en fonction des espaces disponibles (cf. illustration 2).

TEXTES ET LÉGENDES

Généralement, nos documents sont déjà bien pourvus en attributs textuels et en écritures de toutes sortes. On évitera donc d'abrutir le visiteur avec des digressions interminables en taille minuscule et on lui offrira plutôt une possibilité d'appréhension à plusieurs niveaux. Dans l'exposition «En attendant le prince charmant...», il était possible de se contenter des grands titres, souvent peints sur les murs. Des citations en gros caractères permettaient une approche plus directe des sources et seuls les textes des vitrines, de présentation claire mais discrète, fournissaient des légendes détaillées. Cette structure à géométrie variable se retrouvait d'ailleurs dans la pu-

blication d'accompagnement, qui proposait également trois niveaux de lecture: les légendes des nombreuses reproductions photographiques, des chapitres suivis rédigés par différents historiens, et enfin des textes de sources introduits chacun par un chapeau.

COÛTS

Les dépenses liées à une exposition sont très variables. Il m'est arrivé de devoir travailler sans moyen autre que les réserves de carton de l'éconamat, une photocopieuse, les vitrines de la bibliothèque et les talents de photographe ou de bricoleur des préparateurs de l'établissement scolaire qui m'avait mandatée. Le résultat fut pourtant à la hauteur des attentes et nous avons eu la bonne surprise de voir les élèves non seulement respecter les panneaux, qui offraient pourtant des surfaces bien tentantes pour des tags, mais encore s'arrêter devant les vitrines et les commenter, sans doute parce que chaque sujet avait été présenté dans une perspective qui prolongeait l'histoire jusqu'à leur quotidien.

A l'autre extrême, une exposition comme celles de la Crie exige des montants de l'ordre de 100 000 à 150 000 francs, sans compter le travail du personnel régulier du service de la recherche, des archives et du musée. La recette du quatre quarts s'applique fort bien à la répartition des dépenses: un quart pour la mise en espace, un quart pour la publicité et deux quarts pour le matériel nécessaire à la confection des supports d'exposition et pour les reproductions.

ANIMATION

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, le travail consécutif à une exposition ne prend pas brutalement fin le jour

du vernissage. On entre désormais dans la phase d'animation à laquelle l'archiviste peut également contribuer: si nous sommes rarement des guides professionnels, nous pouvons cependant faire utilement profiter les visiteurs de la masse de connaissances accumulées durant les phases de préparation, de sélection, de montage et de rédaction. Nous avons ainsi l'occasion de rencontrer des publics très variés, dont certains ne sont pas forcément des habitués de nos salles de lecture. Il n'est dès lors pas inintéressant de voir des néophytes réagir face aux documents et les questions qu'ils posent ne sont pas toujours dépourvues de pertinence...

MULTIPLIER SES TALENTS

Comme toute activité de diffusion, l'organisation d'expositions se situe à la fin de la chaîne archivistique et se voit donc trop souvent considérée comme une tâche à accomplir en dernier dans la planification générale du travail. Mais de telles manifestations offrent une ouverture intéressante sur la cité et sont une manière de montrer aux gens à quoi servent les budgets alloués aux archives. Elles ont aussi un effet de retour et risquent bien de faire venir dans nos salles de lecture de nouveaux chercheurs qui auront appris l'existence de nos fonds en allant au musée.

Dans un article légèrement provocateur et un brin eschatologique⁶, G.H. Williams dit que les archives en vitrine sont comme des animaux dans des zoos: elles ne remplissent pas le rôle pour lequel elles ont été mises sur cette terre. Mais leur utilisation dans les expositions est le plus souvent partielle et temporaire, et leur stockage dans des dépôts jamais ouverts, s'il assu-

re une conservation jugée optimale, n'est pas très utile non plus: on n'allume pas une lampe pour la mettre sous le boisseau⁷. A la fin des temps, dit encore G. H. Williams, les archivistes seront jugés avant tout sur la conservation des archives et non sur leur exposition. Mais rappelons-nous la parabole évangélique: le serviteur qui a enfoui son talent au plus profond de la terre et qui ne l'a pas fait fructifier se voit jeter dehors, dans les ténèbres, là où il y aura des pleurs et des grincements de dents⁸!

contact:

Chantal Renevey Fry
Archiviste du Département
de l'instruction publique
Rue de l'Hôtel-de-Ville 6
Case postale 3925, 1211 Genève 3
E-mail: chantal.reneveyfry@etat.ge.ch

¹ En février 1999, le Forum des archivistes genevois a consacré l'une de ses réunions à ce thème. Le présent article reprend la problématique développée à cette occasion.

² Service de la recherche en éducation du Département de l'instruction publique (DIP), Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation de l'Université, Musée d'ethnographie et Archives du DIP.

³ «Le Passé composé» en 1986 pour les 100 ans d'une importante loi genevoise sur l'instruction publique et «En attendant le prince charmant... L'éducation des jeunes filles à Genève de 1740 à 1970» en 1997 pour les 75 ans de l'Ecole secondaire et supérieure des jeunes filles et les 50 ans de l'Ecole professionnelle et ménagère.

⁴ Après la première phase de la récolte, les résultats et les documents obtenus ont été montrés dans «Les Cahiers au feu...» en 1990, avec en prolongement une version itinérante promenade durant deux ans dans les halls d'écoles et les maisons de retraite. L'acquisition du fonds de l'école privée Privat a quant à elle débouché sur l'exposition «A vos places!» en 1994.

⁵ Direction des Archives nationales de France, *La pratique archivistique française*, Paris, 1993, p.30.

⁶ «The role of archival exhibitions», in *Janus* 1995.1, pp. 91 à 94.

⁷ Evangile de Matthieu 5,15.

⁸ Ibid. 25,30.

Information und Dokumentation
Fachhochschul- und Nachdiplomstudium

Knowledge Management – Chance ergreifen

Besuchen Sie uns an der Karriere-Expo in Zürich.
16.–18. Juni, World Trade Center (Stand 9.1.18)

HTA Chur

Hochschule
für Technik+Architektur
Ringstrasse
7004 Chur
Tel 081 286 24 24
Fax 081 286 24 00
sekretariat@fh-htachur.ch
www.fh-htachur.ch